

E FOOT 38

PROCÈS VERBAL

N°501 Additif

Compte rendu AG
du 6 decembre 2020

SAISON 2020 - 2021



7



JOURNAL OFFICIEL
DU DISTRICT DE L'ISÈRE DE FOOTBALL



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET FINANCIERE



Nos Partenaires



Bienvenue



**LE 6 DECEMBRE 2020
A L'ASSEMBLEE GENERALE
DEMATERIALISEE**

Coordonnées District

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr

ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99



A SSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET FINANCIERE H IVER ou « FIN D'ANNEE » SAISON 2020-2021

PRESENTS :

AU TITRE DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES : M. PARENT Président de la Laurafoot

AU TITRE DE LA LFA : M. DEBARBAT Président de la LFA

AU TITRE DU COMITE DE DIRECTION :

MME BRAULT

MM. BOUAT - BOULORD - BOURGEOIS - CICERON - CHASSIGNEU - DA CUNHA VELOSO - GIROUD

GARAMPON - HESNI - ISSARTEL - LOUIS - MALLET - MAZZOLENI - MONIER - MONTMAYEUR - RAYMOND - DR
SCELLIER - SOZET - TRUWANT - VACHETTA

EXCUSE : Michel MUFFAT - JOLY

AU TITRE DU PERSONNEL :

MMES BELOT - MINI

MM. CAZANOVE - HUGONNARD ROCHE

AU TITRE DES CLUBS : 143 Clubs ont émarginé



Compte Rendu AG Elective 2020

Ouverture de la Plateforme d'émargement à 9h00

Hervé GIROUD-GARAMPON, Vice Président du District ouvre la vidoconférence à 10h00 et commence par un mot de Bienvenue :



Bonjour à toutes et tous,
Bienvenue dans notre Assemblée générale, j'espère que tout le monde a pu se connecter facilement. Assemblée sous ce nouveau format qu'est la dématérialisation, format rendu obligatoire par les conditions sanitaires actuelles. Un côté positif c'est le suivi instantané et continu de votre présence tout au long de l'Assemblée mais ça nous enlève un moment de convivialité et de débat que peut offrir une Assemblée en présentiel

Comme vous avez pu le constater en parcourant l'ordre du jour, les vœux ont été retirés puisque les clubs ne pourront pas s'exprimer pour les présenter. Ces vœux n'auraient pas été applicables pour la saison en cours et devront être de nouveau proposés pour l'ag de juin 2021 avec application immédiate.

Avant de venir à l'Assemblée Générale par elle-même, je vous demande d'avoir une grosse pensée pour notre président Michel MUFFAT-JOLY qui a passé des moments bien difficiles, il est toujours hospitalisé, indisponible et il se remet doucement. Souhaitons-lui un bon rétablissement et de le revoir bientôt parmi nous.



Avant de démarrer son Allocution , quelques explications sur cette Assemblée Générale sous forme dématérialisée sont données aux participants, 2 plateformes seront à utiliser, 1 pour la visioconférence et 1 pour les votes.

Un test est proposé sur la plateforme de vote afin de préparer les participants à ce nouveau fonctionnement,

Une fois ces tests réalisés avec succès pour une majorité, Mr Giroud - Garampon débute son allocution :



ALLOCUTION DE MONSIEUR GIROUD-GARAMPON HERVE

Je ne reviendrai que peu sur la saison antérieure qui s'est arrêtée bien avant son terme, mais une autre solution était-elle envisageable ? Très sincèrement nous ne pouvons pas penser que oui. Le comex (comité exécutif fédéral) a pris des décisions claires et fortes ce qui a permis d'effectuer des montées descentes. Alors bien sûr certains s'estiment lésés mais toute décision apporte son lot de contents et de mécontents.

Nous avons appliqué les directives du comex à la lettre, nos textes départementaux apportant des réponses dans certains cas mais pas dans d'autres. Nous devons revoir certains points et la commission juridique devra travailler sur certaines incohérences que nous avons relevées et que nous devons corriger.

L'avenir, que sera-t-il ? Comme je vous l'ai dit lors de mon message de début novembre, la réponse ne nous appartient pas, la crise sanitaire est toujours présente et nous devons penser en priorité à faire en sorte que ce virus soit vaincu avant tout autre chose, même si le football nous manque.

Les conditions d'une reprise, que nous espérons tous, sont intimement liées à notre capacité à mettre en place et faire respecter les consignes sanitaires prônées par nos gouvernants et nos instances supérieures. Ce sont des contraintes fortes, lourdes mais nécessaires.

Nous savons que parmi vous, certains ont bien fait même très bien fait les choses mais nous savons aussi, des photos l'on prouvé, que d'autres n'ont pas mis tout le sérieux nécessaire. Si reprise il y a, il faudra les respecter dans tous les clubs, sur tous les stades de notre département mais aussi dans notre vie de tous les jours, ce sera la seule solution pour arriver au bout de cette saison.

Nous sommes tous dans le même bateau et devons tous ramer dans le même sens.

Le foot est un sport collectif alors jouons la, collectif pour vaincre notre adversaire actuel la covid.

La reprise lorsqu'elle se fera sera sur un calendrier serré, pour ne pas dire très serré alors bien sûr les vacances scolaires, les weekend end à rallonge seront utilisés et ce ne sera pas négociable.

Vous allez avoir à voter pour le renouvellement du comité de direction pour le mandat 2020-2024. Je profite de ce moment pour remercier les membres sortants qui ne se sont pas représentés pour le travail effectué. Pour ce nouveau mandat, nous souhaitons mettre en place une commission de présidents de clubs en prenant 2 présidents par secteur géographique. Cette commission permettra de rapprocher un peu plus le district de ses clubs. Une des missions de cette commission sera déjà de travailler avec la commission juridique au niveau des vœux

Compte Rendu AG Elective 2020

mais d'autres idées seront à débattre.

Vous aurez aussi à valider la délégation représentative des clubs de notre district lors de l'assemblée générale de notre ligue. Notre communication n'a pas été suffisamment claire quant à la mise en place de cette délégation et il est regrettable qu'aucun membre de club de district n'ait présenté sa candidature. Cette délégation doit être renouvelée annuellement, j'espère qu'ultérieurement cette lacune sera comblée.

Les tableaux des montées descentes ont été publiés, nous avons prévu un retour à 12 dans tous les niveaux et toutes les poules dès la saison 2021-2022. Comme vous le savez, nous sommes tributaires des descentes d'équipes de R3. Vous constaterez que la commission sportive a eu la sagesse de prendre en compte cet élément fort et si un nombre trop important de descentes de ligue se produisait le retour à 12 ne serait pas mis en place en D1 mais reporté à la saison suivante. Pour les U17, je vous le rappelle nous revenons à une seule poule de D1 dans cette catégorie, le retour à 12 se fera sur les 2 saisons à venir.

Je veux remercier de leur présence Marc DEBARBAT président de la ligue du football amateur et Pascal Parent président de la ligue Auvergne Rhône Alpes qui nous font l'honneur d'être parmi nous pour cette assemblée générale, qui interviendront ultérieurement et qui pourront peut-être clarifier un peu plus les conditions de reprise.

Merci à tous de votre participation, passez de bonnes fêtes, prenez soin de vous et à bientôt sur les terrains.

Hervé Giroud-Garampon, Vice Président du District

ALLOCUTION DE MONSIEUR DEBARBAT Président de la LFA



Monsieur DEBARBAT salue tous les participants et souhaite avant de commencer un prompt rétablissement à Michel MUFFAT-JOLY, Il revient sur cette situation exceptionnelle qui rend nos AG particulières. Monsieur DEBARBAT confirme les propos de Monsieur GIROUD-GARAMPON sur la situation sanitaire et demande à ce que tous soient exemplaires et respectent toutes les mesures sanitaires telles qu'elles nous sont proposées, il en va de notre possibilité de reprendre le sport qui est au cœur de nos préoccupations mais aussi de la vie de tous les jours.

Monsieur DEBARBAT revient sur la reprise qui nous est proposée, les entraînements, la réathlétisation peuvent reprendre en exercices individuels, ou en petits groupes de 6 au niveau des adultes ce qui ne veut pas dire qu'on ne peut pas avoir plusieurs groupes de 6 en même temps seulement il faut les espacer sur le terrain. M. DEBARBAT met l'accent sur le fait d'éviter au



maximum les vestiaires qui sont des lieux de contamination.

Concernant la deuxième phase mi décembre nous devrions avoir des nouvelles fin de semaine prochaine Nous verrons si sont autorisés les confrontations ou les exercices collectifs avec ballon et enfin la troisième phase des annonces, devrait avoir lieu au 20 janvier avec on l'espère la reprise des compétitions et notamment la Coupe de France qui est une très belle épreuve qu'on ne voudrait pas voir annulée. Si elle ne reprend pas au 20 janvier cela risque d'être très compliqué pour le calendrier, voilà où nous en sommes, aujourd'hui les gens ont envie de faire du sport, envie de faire du football, on l'a bien vu partout ça a repris, le sport est nécessaire et c'est le discours tenu auprès du Ministère et auprès de différents interlocuteurs du gouvernement, dans une période anxiogène et de pandémie comme aujourd'hui, il est très important que les gens puissent faire du sport cela permet d'évacuer et de penser à autre chose, nous avons été relativement écouté ne serait-ce par rapport aux mineurs, ensuite pour les compétitions la saison va être largement tromquée, l'objectif étant de terminer les championnats autant faire que ce peut, pour cela des groupes de travail ont été constitués et diverses solutions ont été proposées qui seront annoncées lors de la prochaine AG de la LFA semaine prochaine et devront être validées par le comex de la FFF, organe décideur. Des solutions qui seront individualisées et qui pourront être choisies par territoire et par centre de gestion, aussi bien Ligues que Districts et également par compétition car le niveau d'avancement n'est pas forcément le même dans toutes les compétitions.

M.DEBARBAT termine son allocution en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne fin de saison à toutes et à tous.

M. GIROUD-GARAMPON le remercie de son intervention et annonce le quorum :

QUORUM

Après vérification des émargement signées numériquement par les représentants de clubs, sur 177 clubs recensés (1195 voix) 143 étaient présents (1078 voix) soit 90,21% des voix. Le quorum étant atteint, tous les points inscrits à l'ordre du jour peuvent être étudiés et débattus.

La liste des clubs absents sera transmise à la trésorerie.

**M. GIROUD-GARAMPON Vice Président délégué du District
déclare l'Assemblée Générale ouverte**

Compte Rendu AG Elective 2020

M. Giroud - Garampon reprenant l'ordre du jour de l'Assemblée générale précise qu'elle appelle à **l'approbation du Compte rendu de l'Assemblée générale d'Hiver du 7 décembre 2019 au TSF Voiron.**

Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale d'Hiver du 7 décembre 2019 au TSF Voiron PV 464

Le Vice Président annonce que le vote est ouvert.

APPROUVE A LA MAJORITE

VOTE N° 1					
APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE HIVER DU 7 DECEMBRE 2019					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
1	VOTE N° 1	118	899	143	1078
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abst.	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abst
893	6	46	99,33%	0,67%	N/A

L'ordre du jour appelle à la présentation des comptes de l'exercice 2019-2020 clos le 30 juin 2020.

Documents publiés dans le pv spécial AG 498

M. RAYMOND Trésorier prend la parole et salue l'Assemblée, il explique que la présentation sera succincte du fait de l'arrêt de l'activité le 13 mars 2020. Il présente le compte de résultat puis fait un focus sur les produits et les charges et enfin le bilan actif et passif.

VOTE N° 2					
BILAN ET APPROBATION DES COMPTES CLOS AU 30 JUIN 2020					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	VOTE N° 2	125	968	143	1078
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abst.	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abst
952	16	22	98,35%	1,65%	N/A



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale de l'association DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous été confiée par l'assemblée générale ordinaire du 7 décembre 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le comité de direction le 29 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R. 823-7 du Code commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Compte Rendu AG Elective 2020

La note « engagement financier et autres informations » de l'annexe précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note « engagement financier et autres informations » de l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'organe de direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association;

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Meylan, le 3 novembre 2020

SARL CABINET François CLAVELIN

Représenté par

François CLAVELIN

Commissaire aux comptes

Compte Rendu AG Elective 2020

M.RAYMOND propose d'affecter le résultat au fonds associatif :

Affectation du résultat au fonds associatif

Résultat des votes :

APPROUVE A LA MAJORITE

VOTE N° 3					
AFFECTATION DU RESULTAT					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	118	918	143	1078
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abst.	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abst
882	36	45	96,08%	3,92%	N/A

Approbation des tarifs et du prévisionnel 2021-2022 Parus sur PV Spécial AG 498

Résultat des votes :

APPROUVE A LA MAJORITE

VOTE N° 4					
PRESENTATION BUDGET PREVISIONNEL ET VOTE DES TARIFS					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
4	VOTE N° 4	112	866	143	1078
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abst.	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abst
759	107	55	87,64%	12,36%	N/A

Avant de passer à l'élection du Comité de direction Mandature 2020-2024, M. GIROUD-GARAMPON souhaite remercier M.RAYMOND pour le travail effectué depuis qu'il est trésorier du District, une gestion qui a été saine et qui a permis au moins depuis 2012 de ne pas augmenter les tarifs.



ELECTION DU COMITE DE DIRECTION MANDAT 2020-2024

M.GIROUD-GARAMPON rappelle que l'élection ne porte que sur une seule liste. Liste menée par Monsieur MUFFAT-JOLY Michel + 20 colistiers et déclare le vote ouvert.

NOM PRENOM

N° 1 Président	MUFFAT-JOLY MICHEL
N° 2 Vice-Président	GIROUD GARAMPON HERVE
N° 3 Secrétaire Général	MALLET MARC
N° 4 Trésorier	CICERON FABIEN
N° 5 Arbitre	DOUVILLE ERIC
N° 6 Educateur	BOURGEOIS SAMUEL
N° 7 Femme	BRAULT ANNIE
N° 8 Médecin	SCELLIER CHRISTIAN
N° 9 Membre	VACHETTA MICHEL
N° 10 Membre	BOULORD JEAN MARC
N° 11 Membre	LOUIS JANICK
N° 12 Membre	CHASSIGNEU GUY
N° 13 Membre	SOZET JEAN-LOUIS
N° 14 Membre	BOUAT GERARD
N° 15 Membre	MONTMAYEUR MARC
N° 16 Membre	TRUWANT THIERRY
N° 17 Membre	MAZZOLENI LAURENT
N° 18 Membre	HESNI MOHAMMED
N° 19 Membre	MONIER PATRICK
N° 20 Membre	ISSARTEL JACQUES
N° 21 Membre	DA CUNHA VELOSO JOSE

Monsieur GIROUD-GARAMPON reprend la parole pour annoncer le résultat des votes et déclare la liste Présidée par Monsieur MUFFAT-JOLY ELUE à la majorité des voix exprimées : 95,13% et remercie les clubs de leur faire confiance pour un nouveau mandat.

VOTE N° 5					
ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION MANDAT 2020-2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
5	VOTE N° 5	120	903	143	1078
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abst.	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abst
859	44	61	95,13%	4,87%	N/A

Compte Rendu AG Elective 2020**ELECTION DE L'ASSEMBLEE ISEROISE AUX ASSEMBLEES DE LIGUE SAISON
2020-2021**

ELECTION DES DELEGUES DISTRICT AUX ASSEMBLEES DE LIGUE						
	N° DU VOTE	INTITULÉ DU VOTE	BULLETINS EXPRIMÉS	VOIX EXPRI-MÉES	BULLETINS PRÉSENTS	VOIX PRÉ-SENTES
	31	VOTE 31	131	1011	143	1078
	CANDIDAT	VOIX	% SUR LES VOIX EXPRIMÉES			
TITULAIRE	GIROUD-GARAMPON HERVE	871	86,15%			
TITULAIRE	MALLET MARC	865	85,56%			
TITULAIRE	MUFFAT-JOLYMICHEL	849	83,98%			
TITULAIRE	MONTMAYEUR MARC	812	80,32%			
TITULAIRE	CICERON FABIEN	807	79,82%			
TITULAIRE	CHASSIGNEU GUY	787	77,84%			
TITULAIRE	BRAULT ANNIE	783	77,45%			
TITULAIRE	MAZZOLENI LAURENT	774	76,56%			
TITULAIRE	VACHETTA MICHEL	774	76,56%			
TITULAIRE	TRUWANT THIERRY	770	76,16%			
TITULAIRE	DA CUNHA VELOSO JOSE	752	74,38%			
TITULAIRE	BOURGEOISSAMUEL	732	72,40%			
SUPPLEANT	HESNIMOHAMMED	725	71,71%			
SUPPLEANT	BOUAT GERARD	716	70,82%			
SUPPLEANT	LOUIS JANICK	708	70,03%			

Monsieur GIROUD-GARAMPON après clôture du vote explique que les 12 candidats ayant obtenu le plus de voix sont les titulaires, le 3 derniers seront des suppléants.

L'ordre du jour appelle au point 7 qui est « questions diverses », qu'il fallait poser avant le 29 novembre. Nous n'avons eu qu'une seule question, qui plus est très spécifique à un club donc qui n'est pas à débattre en Assemblée Générale, nous contacterons directement ce club afin de lui rendre réponse.

La parole est maintenant donnée à Monsieur PARENT, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

ALLOCUTION DE MONSIEUR PARENT PASCAL Président LAURAFoot



«Chers amis du District de l'Isère, tout d'abord Bravo et merci pour votre participation massive à cette Assemblée quelque peu inhabituelle.

Mon intervention sera courte car l'heure n'est pas au longs discours et la forme dématérialisée de cette assemblée ne facilite pas les échanges. Cette Assemblée néanmoins devait se tenir avant fin décembre car 2 sujets principaux l'obligeaient.

- L'approbation des comptes de votre District pour la saison 19-20 à effectuer avant le 31/12
- L'élection de votre Comité directeur pour un nouveau mandat de 4 ans

Sur le premier point l'examen des comptes 19/20 vous a permis de constater à nouveau l'effort important consenti par votre fédération, votre ligue et votre district pour aider à la reprise de la saison 20/21 à hauteur notamment de 10€ par licencié.

Sur le deuxième point il fallait aussi respecter le calendrier établi par les instances de football, renouvellement des districts avant fin décembre, ligues avant fin janvier et FFF le 13 mars 2021. L'assemblée Générale de la Laurafoot quant à elle aura lieu le 30 janvier 21, j'espère en présentiel mais rien n'est moins sûr.

Bien sûr, pour votre District cette Assemblée Générale se tient dans des circonstances très particulières avec l'absence de votre Président Michel MUFFAT-JOLY toujours hospitalisé mais qui heureusement se remet petit à petit. Et je vous remercie du très beau message que vous lui avez envoyé aujourd'hui en le reconduisant à la tête de votre district avec un score sans appel. Ce qui me permet aussi de féliciter toute son équipe, élue ou réélue avec lui, remercier ceux qui n'ont pas pu ou souhaité se représenter pour un nouveau mandat, et je les remercie pour tout le travail accompli sur les 4 dernières années.

Je veux aussi saluer le précieux intérim assuré depuis début novembre par le Vice Président Délégué, Hervé GIROUD - GARAMPON, dans une période qui déjà en temps normal aurait été compliquée, et qui est rendue encore plus difficile par le contexte sanitaire que nous subissons, donc merci Hervé.

Justement dans ce contexte sanitaire quelques mots de l'actualité puisque j'imagine, être ce qui vous intéresse le plus.

Depuis quelques semaines quelques lueurs d'espoir apparaissent enfin pour le sport en général et le football en particulier. Suite à la réunion autour du Président de la République, les pistes suivantes ont été avancées :

- retour des mineurs dans les associations sportives depuis le 28 novembre, ce qui est un excellent signal donné et reprise des entraînements normaux et de la pratique à compter normalement du 15 décembre.
- l'aide aux associations non employeuses qui sont la majorité de nos clubs qui n'étaient pas ou peu aidés jusque là.
- Aide aux fédérations qui constatent des pertes de licenciés, la fédération française de football est une des fédérations la moins impactée même si bien sûr, on perd des licenciés, au jour d'aujourd'hui au niveau de la Ligue nous sommes à -10% de licenciés de date à date.

Compte Rendu AG Elective 2020

- Aide à la prise de licences dans les clubs avec l'instauration du pass-sport dès 2021, avec des aides spécifiques pour le football professionnel.

Dieu (ou le diable) se logeant souvent dans les détails, il nous faudra bien sûr attendre la déclaration concrète de ces annonces, mais soyez assurés de la mobilisation sans faille de votre fédération, de votre Ligue, de votre District pour que ces aides vous profitent au maximum.

Et les compétitions me direz-vous ?

Pour les jeunes je l'ai dit avec une reprise quasi normal au 15 décembre, on peut espérer programmer quelques matchs dès janvier.

C'est plus compliqué pour les seniors et également pour le futsal. On semble bloqués sur la date du 20 janvier pour la reprise, ce qui voudrait dire que les compétitions ne pourraient reprendre dans les faits que le weekend du 6 et 7 février puisque tout le monde s'accorde à dire qu'il faut à peu près 15 jours d'entraînement pour reprendre la compétition.

Nous plaidons donc pour une reprise des entraînements début janvier, ce qui nous permettrait de reprendre réellement les compétitions au 20 janvier. C'est important pour nos championnats mais aussi, vous l'avez largement entendu pour la Coupe de France, Marc DEBARBAT en a parlé, nous ferons tout pour maintenir.

Ensuite, en fonction de la date de reprise effective, nous pouvons imaginer le calendrier de fin de saison quasi normal si nous avons suffisamment de dates, ou avec une phase retour à adapter si nous manquons de dates, avec une journée dernière qui pourrait intervenir le weekend du 4 juillet.

L'Assemblée de la Ligue du football amateur prévue vendredi 11 décembre parlera de ces conditions de reprise et le comex de la FFF se réunira le 17 décembre pour adopter une délibération. Nous ferons tout pour que nous puissions reprendre avec spectateurs, vestiaires et buvettes, tant nous sommes conscients de leur importance sur les plans sportif et économique mais aussi en terme de convivialité et le vivre ensemble qui sont chers au foot. Cela passera sûrement par l'application de nouveaux protocoles sanitaires stricts auxquels nous devons nous préparer.

Il faudra aussi une certaine homogénéité entre les différentes ligues de la FFF et les différents districts qui composent ces ligues tout en respectant les spécificités de chacun.

Nous reviendrons donc vers vous au plus vite, dès que les choses se seront précisées mais encore une fois j'ai bon espoir que nous puissions retrouver prochainement une pratique quasi normale du football qui nous aura bien fait défaut par 2 fois en 2020; N'oublions pas que ce seront les exigences sanitaires qui doivent et devront primer pour le football et d'autres secteurs d'activité d'ailleurs.

Ce que, j'en suis sûr, tout le monde comprend, tant cette 2^{eme} vague à la différence de la 1^{ere} nous a tous touchés de très près dans notre entourage, dans vos clubs et c'est particulièrement vrai dans notre région Auvergne Rhône Alpes et dans votre département, alors soyons confiants mais aussi patients, raisonnables, responsables, résilients et je suis sûr que grâce au formidable travail que vous faites dans vos clubs, main dans la main avec vos instances, les collectivités et l'état, nous parviendrons à surmonter ces difficultés jusqu'alors jamais rencontrées dans notre sport. d'ici là je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année auprès des vôtres. Merci de votre attention et tournons vite la page 2020 pour une année 2021 qui ne pourra être que meilleure.»

M. GIROUD-GARAMPON Vice Président délégué du District

remercie Messieurs Marc DEBARBAT et Pascal PARENT, remercie tous les participants à cette Assemblée ,
souhaite à tous de bonnes fêtes et leur donne rendez vous en 2021 sur les terrains et

déclare l'Assemblée Générale Terminée